

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
268-5

1989

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2

1996-07

Amendement 2

Equipements pour systèmes électroacoustiques

Partie 5:
Haut-parleurs

Amendment 2

Sound system equipment

Part 5:
Loudspeakers

© CEI 1996 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

G

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 100C de la CEI: Equipements et systèmes dans le domaine des techniques audio, vidéo et audiovisuelles, du comité d'études 100: Systèmes et appareils audio, vidéo et multimédias.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
100C/2/FDIS	100C/24/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 28

16.3.2 Méthode de mesure

Dans les définitions des symboles données après l'équation (1), remplacer les définitions existantes de r_0 et r_1 par les définitions suivantes:

r_0 est le rapport de l'impédance maximale $|Z(j\omega)|_{max}$, mesurée à la fréquence de résonance f_r , à la résistance du haut-parleur mesurée en courant continu, R_{dc} ;

r_1 est le rapport de l'amplitude $|Z(j\omega)|$ à f_1 et f_2 , à R_{dc} .

Remplacer l'équation (2) par l'équation suivante:

$$Q_t = \frac{\sqrt{f_1 f_2}}{\sqrt{r_0 (f_2 - f_1)}}$$

Remplacer le texte de la note 1 par le texte suivant:

R_{dc} est la résistance réelle en courant continu de la bobine mobile du haut-parleur soumis à la mesure.

16.4.2 Méthode de mesure

Les corrections ne concernent que le texte anglais.

FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 100C: Equipment and systems in the field of audio, video and audiovisual engineering, of IEC technical committee 100: Audio, video and multimedia systems and equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
100C/2/FDIS	100C/24/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Page 29

16.3.2 Method of measurement of total Q factor Q_t

In the definitions of the symbols below equation (1), replace the existing definitions of r_0 and r_1 by the following:

r_0 is the ratio of the maximum magnitude of the impedance, $|Z(j\omega)|_{\max}$, at f_r to the d.c. resistance of the loudspeaker, R_{dc} ;

r_1 is the ratio of the magnitude $|Z(j\omega)|$ at f_1, f_2 to R_{dc} .

Replace the equation (2) by the following:

$$Q_t = \frac{\sqrt{f_1 f_2}}{\sqrt{r_0 (f_2 - f_1)}}$$

Replace the text of note 1 by the following:

R_{dc} is the actual resistance to direct current of the voice-coil of the loudspeaker being measured.

16.4.2 Method of measurement

In the last line of item 1, replace "reflect" by "reflex".

In the last line of item 5, replace "interval" by "internal".

Page 40

21.1 Réponse en fréquence

Ajouter après le paragraphe 21.1.2, page 42, le nouveau paragraphe suivant:

21.1.3 Correction des mesures pour les fréquences basses

Si les caractéristiques d'absorption des fréquences basses de la chambre anéchoïde occasionnent une dérive par rapport aux conditions de champ libre, dérive telle que la mesure précise de la réponse en champ libre ne soit pas possible jusqu'à la limite inférieure du domaine utile de fréquences (voir 21.2), les résultats des mesures aux fréquences basses peuvent être corrigés comme suit.

a) Le haut-parleur à essayer est sorti de la chambre et est remplacé par un haut-parleur calibré de référence, installé de manière que son point et son axe de référence prennent place aux endroits préalablement occupés par ceux du haut-parleur à essayer.

Le haut-parleur de référence doit avoir pratiquement les mêmes caractéristiques directionnelles que le haut-parleur à essayer, dans tout le domaine de fréquences pour lequel la correction est demandée, et sa réponse calibrée en fréquence libre doit s'étendre jusqu'à la fréquence à considérer la plus basse.

On doit déterminer de manière précise la réponse en fréquence du haut-parleur de référence. Pour les haut-parleurs de référence à réponse aux fréquences basses limitée (résonance principale supérieure à 150 Hz), des mesures dans une grande chambre anéchoïde (8 m x 10 m x 12 m par exemple) peuvent être suffisamment précises. Pour les haut-parleurs à réponse aux fréquences basses étendue, il est vraisemblable que des mesures en plein air utilisant une tour (normalement d'une hauteur de 10 m ou plus au-dessus du sol) s'avèrent nécessaires.

NOTE - Pour les mesures de la réponse aux fréquences basses d'un système composé de plusieurs unités de haut-parleurs, le point de référence est au mieux le point de référence de l'unité correspondant aux basses.

b) La réponse en fréquence du haut-parleur de référence est mesurée en utilisant le même appareillage et la même technique que pour le haut-parleur à essayer (voir 21.1.2).

c) Dans le domaine correspondant aux fréquences basses, si la réponse en fréquence ainsi mesurée pour le haut-parleur de référence s'écarte de la réponse calibrée en champ libre connue, la différence entre la réponse calibrée et la réponse mesurée est utilisée pour corriger la réponse mesurée du haut-parleur à essayer.

Page 46

23 Caractéristiques directionnelles

Ajouter, page 50, après le paragraphe 23.3.2, le nouveau paragraphe suivant:

23.4 Angle(s) de couverture

23.4.1 Caractéristique à spécifier

Angle, mesuré dans un plan contenant l'axe de référence, entre les deux directions de chaque côté du lobe principal du diagramme de réponse directionnelle (voir 23.1) mesuré